

Aides financières à la rénovation énergétique :

Difficultés, freins, solutions : le programme OSCAR donne la parole aux artisans



OSCAR, programme d'optimisation et de simplification des CEE pour les artisans et professionnels de la rénovation, présente son rapport¹: « Simplification des CEE et Ma Prime Rénov' : la parole aux artisans et entreprises ».

Issu de son Atelier Artisans organisé en décembre dernier, ce rapport présente les retours d'expérience de plusieurs artisans sur l'utilisation des aides financières à la rénovation énergétique. Qu'en pensent-ils ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées sur le terrain ? Quelles solutions et pistes d'amélioration prioriseraient-ils ? Focus sur les principaux témoignages et propositions, qui permettront à OSCAR de développer de nouveaux outils au service d'une meilleure compréhension de ces aides.

Aides financières à la rénovation énergétique : mieux les comprendre pour mieux les utiliser

Pour réduire l'impact des consommations énergétiques du secteur du bâtiment, les pouvoirs publics ont lancé différents dispositifs, dont celui sur les aides financières à la rénovation (CEE, Ma Prime Rénov' - MPR...).

Les artisans et professionnels de la rénovation sont en première ligne pour parler de ces aides à leurs clients. Comment les aider à mieux comprendre ces dispositifs pour les intégrer dans leurs opérations de rénovation énergétique ? C'est tout l'enjeu du programme OSCAR dédié à l'optimisation et la simplification de ces aides financières.

En décembre dernier, un Atelier a été organisé par OSCAR, avec un groupe d'artisans et dirigeants d'entreprises artisanales du bâtiment, en présence de représentants du Ministère de la Transition Énergétique et des organisations professionnelles, la FFB et la CAPEB.

L'Atelier Artisans du programme OSCAR

Certains des acteurs proposaient déjà les aides financières à leurs clients et d'autres avaient arrêté de le faire, les jugeant trop complexes. Via une méthode participative, l'enjeu de cet échange était de hiérarchiser les problèmes soulevés à chaque étape du chantier (avant, pendant et après), d'identifier des axes de simplification et de formuler ensemble des solutions.

→ Problématiques et freins : quels constats ? 2 questions au cours de cette 1^{ère} séquence :

1. *Quels mots vous viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le dispositif des CEE ?* La grande majorité des qualificatifs est plutôt négatif avec le mot « complexité » (cité 5 fois), qui arrive en tête. Les artisans considèrent également le dispositif comme « fatiguant, stressant, épuisant » mais aussi comme « générateur de business » et « simplifiable ».
2. *Pouvez-vous séquencer la procédure de montage d'un dossier CEE ?* Les différentes étapes d'un dossier sont bien identifiées et les difficultés rencontrées surviennent avant et après les travaux, lors du dépôt de dossier administratif.

→ Les principales difficultés rencontrées par les artisans : 3 typologies de difficultés sont soulevées lors de cette séquence :

- Problèmes informatifs et règlementaires (difficulté de cohabitation entre CEE et MPR...) ;

¹ Rapport téléchargeable sur <https://plateforme.programme-oscar-cee.fr/autre/boite-a-outils>, après inscription gratuite

- Problèmes administratifs (manque de flexibilité de la procédure de montage du dossier qui rend l'adaptation au chantier impossible...);
- Problèmes liés au contrôle (niveau de compétences différent entre les différents inspecteurs...).

« Entre Ma Prime Rénov' et CEE, les choses demandées ne sont pas identiques, on ne sait plus comment rédiger les devis, ou on doit faire deux fois le travail », exprime un artisan présent.

→ **Les solutions évoquées** : les artisans ont été invités à présenter des pistes d'amélioration. Celles-ci se sont principalement orientées vers :

- L'accessibilité de l'information et des démarches administratives (diffusion rapide et claire des informations relatives aux dispositifs et à leur évolution...);
- Un recensement plus clair des informations techniques (mise à disposition d'une liste exhaustive de tous les matériaux / matériels éligibles aux CEE);
- La simplification des démarches administratives (création d'un portail unique CEE et MPR...);
- L'harmonisation et la simplification du contrôle (coordination des parties prenantes...);
- L'allègement de la charge financière pour les artisans (simplification du procédé...).

Ces propositions deviendront ainsi un fil rouge pour le programme OSCAR et ses partenaires, en vue de proposer des solutions de simplification concrètes et adaptées.

Le détail de ces retours d'expériences, visions et propositions est à retrouver dans le rapport de synthèse¹, disponible en libre téléchargement.

A propos du programme OSCAR (Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation)

Le programme OSCAR a été créé en 2022, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Il vise à faciliter la compréhension des aides financières publiques et privées, par les artisans et les entreprises de la rénovation énergétique, leur en faciliter l'accès, l'appropriation, l'intégration dans leur offre et l'utilisation.

Pour cela, le programme se déploie autour de 2 axes principaux :

- La formation de 6 000 Référénts Aide à la Rénovation (RAR), recrutés chez les distributeurs, fédérations, organisations professionnelles et au sein du réseau de conseillers France Rénov'.
- La démultiplication par les RAR de leurs connaissances auprès des artisans et entreprises de la rénovation.

Le programme OSCAR est porté par l'ATEE, en partenariat avec le ministère de la Transition énergétique et de la Cohésion des territoires, l'ADEME, l'ANAH, la CAPEB, la FFB et les fédérations de distributeurs de matériel et matériaux du bâtiment (FDMC, Coédis).

<https://programme-oscar-cee.fr/>



A propos de l'ATEE



L'Association technique énergie environnement (ATEE) est une association professionnelle créée en 1978 dont le but est la promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien aux énergies renouvelables. Elle compte 2 400 adhérents et publie Energie Plus, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie. Avec ses 7 domaines d'activités (CEE, Maîtrise de l'énergie, Stockage d'énergies, Cogénération, Biogaz, Power-to-gas, Pyrogazéification) et ses 11 délégations régionales, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexion pour ses adhérents permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience. Elle porte 4 programmes CEE nationaux : PROREFEI (formation des salariés en charge de la gestion de l'énergie), PRO-SME_n (management de l'énergie), OSCAR (Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation) et FEEBAT (formations à la rénovation énergétique). www.atee.fr